



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N°2014-04-12

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 avril 2014

Président : M. François de MAZIERES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BEROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibération n°2014-04-01 - pouvoir à Mme BRAU), M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle de CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2014-04-03 à partir du 3^{ème} vice-président à 2014-04-24 - pouvoir à Mme Florence MELLOR), Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. François SIMEONI, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

Mme Francine BOBET a donné pouvoir à M. Jean-François PEUMERY
M. Erik LINQUIER a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER
Mme Annick PERILLON a donné pouvoir à Mme Magali ORDAS

Secrétaire de séance : **François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : **4 avril 2014**

Date d'affichage de la convocation : **4 avril 2014**

Nombre de conseillers en exercice : **64**

N° de l'ordre du jour :

- 2014.04.12** : **Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des organismes en charge de la gestion de l'eau, du traitement et de la destruction des déchets** :
- **Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF)**
 - **Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SMGESEVESC)**

- **Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM)**
- **Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE)**
- **Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la Boucle de la Seine (SITRU).**

□ **M. le Président, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu la loi n°2009-967 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009 et notamment l'article L.5211-61 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°273/DRCL/2009 du 24 août 2009 portant sur l'extension des compétences de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2010-158-6 du 7 juin 2010 portant adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2013148-0005 du 28 mai 2013 portant modification du périmètre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc étendu aux communes de Bougival, de la Celle Saint-Cloud et du Chesnay ;

Vu la précédente délibération n°2013-09-13 du Conseil communautaire du 24 septembre 2013 portant sur l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au Syndicat de Traitement des Résidus Urbains (SITRU) de la Boucle de la Seine ;

Vu la délibération n°2013/11/13 du Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE), en date du 12 novembre 2013 et portant modification des statuts ;

Vu la délibération n°C2383 (04) du 30 mars 2011 du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM) portant sur la modification statutaire ;

Vu la délibération n°2013/36 du 4 novembre 2013, du Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SMGESEVEESC) portant sur l'intégration de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour les communes de Bougival, Le Chesnay, La Celle Saint-Cloud et la modification des statuts ;

Vu les statuts du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) du 30 mai 2002 et les arrêtés inter-préfectoraux annexés aux dits statuts ;

Vu les statuts modifiés du Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la Boucle de la Seine (SITRU) adoptés en séance le 9 décembre 2013.

Au titre de sa compétence Environnement, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc exerce de plein droit au lieu et place des communes la gestion de l'eau potable, le traitement et la destruction des déchets.

À ce titre, Versailles Grand Parc adhère aux organismes suivants :

- SEDIF
- SMGSEVESC
- SYCTOM
- SIDOMPE
- SITRU

1/ Désignation des représentants dans les syndicats de gestion de l'eau :

La loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement a créé un nouvel article L.5211-61 dans le Code Général des Collectivités territoriales qui prévoit que « [...] en matière de gestion de l'eau et des cours d'eau, d'alimentation en eau potable, [...] un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre peut transférer toute compétence à un syndicat de communes ou un syndicat mixte sur tout ou partie de son territoire ou à plusieurs syndicats situés chacun sur des parties distinctes de son territoire ».

Conformément aux dispositions de l'article L.5216-5-II du Code général des collectivités territoriales, l'Eau figure parmi les compétences qui ont été transférées à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

A la notification de l'arrêté interpréfectoral n°273/DRCL/2009 en date du 24 août 2009, Versailles Grand Parc s'est substituée aux communes au sein du SEDIF et du SMGSEVESC dans toutes les délibérations et tous les actes liés à ce service.

- **Le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF)**

Conformément à l'article 6 des statuts du SEDIF, « le Comité syndical est composé [...] pour les EPCI, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune membre de l'EPCI élus par l'assemblée délibérante de ce dernier ».

Quatre communes de Versailles Grand Parc (Bièvres, Jouy-en-Josas, Les Loges en Josas et Viroflay) sont situées sur le territoire de compétence du SEDIF.

Par conséquent, il appartient au Conseil communautaire de désigner quatre représentants titulaires et quatre représentants suppléants.

Se portent candidats :

SEDIF		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BIÈVRES	<i>Mme Marianne FERRY</i>	<i>M. Georges DOUARRE</i>
JOUY-EN-JOSAS	<i>M. Ludovic JAMET</i>	<i>M. Daniel VERMAIRE</i>
LES LOGES-EN-JOSAS	<i>Mme Elisabeth MOUSTAMSIK</i>	<i>M. Jean-Loup ROTTEMBOURG</i>
VIROFLAY	<i>M. Louis LE PIVAIN</i>	<i>M. Olivier LEBRUN</i>

- **Le Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SMGSEVESC).**

Conformément à l'article 6 des statuts du SMGSEVESC rendus exécutoires le 8 novembre 2013, le Syndicat est administré par un Comité composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes et des conseillers communautaires des communes associées à raison d'un délégué par commune auquel s'ajoute(nt) :

- 1 délégué supplémentaire pour les communes de 10 000 à 19 900 habitants,
- 2 délégués supplémentaires pour les communes de 20 000 à 49 900 habitants,
- 3 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 50 000 habitants,
- 4 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 75 000 habitants,
- 5 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 100 000 habitants,
- 6 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 150 000 habitants.

Il convient de procéder à la désignation des nouveaux représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membre à voix délibérative au sein du SMGESEVESC.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, les votes ont lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Se portent candidats :

SMGESEVESC		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
BAILLY	<i>M. Roland VILLEVAL</i>	<i>M. Alain LOPPINET</i>
BOIS D'ARCY	<i>M. Philippe GIUDICELLI</i>	<i>Mme Nicole RICHELMI</i>
	<i>M. Jérémie DEMASSIET</i>	<i>Mme Amélie GOLKA</i>
BOUGIVAL	<i>M. Luc WATTELLE</i>	<i>M. Jean-Marie CLERMONT</i>
BUC	<i>M. Georges DUTRUC-ROSSET</i>	<i>Mme Tiphaine GOURLAY</i>
CHÂTEAUFORT	<i>M. Etienne DUPONT</i>	<i>M. Emilien NIVET</i>
FONTENAY-LE-FLEURY	<i>M. Alain SANSON</i>	<i>M. Didier CARON</i>
	<i>M. Yves TRAUGER</i>	<i>M. Patrice GUERAULT</i>
JOUY-EN-JOSAS	<i>M. Ludovic JAMET</i>	<i>M. Daniel VERMEIRE</i>
LA CELLE SAINT-CLOUD	<i>M. Jean-Claude TEYSSIER</i>	<i>M. Fabrice VIEILLE</i>
	<i>M. Jean-Christian SCHNELL</i>	<i>Mme Laurence SEGUY</i>
	<i>M. Jacques FRANQUET</i>	<i>M. Georges LEFEBURE</i>
LE CHESNAY	<i>Mme Coralie BELMER</i>	<i>M. Philippe BRILLAULT</i>
	<i>M. Jean-Christophe LAPREE</i>	<i>M. Richard DELEPIERRE</i>
	<i>M. Denis LE BARS</i>	<i>M. Antoine BLANC</i>
NOISY-LE-ROI	<i>M. Marc TOURELLE</i>	<i>M. Christophe MOLINSKI</i>
RENNEMOULIN	<i>M. Pierre LECUTIER</i>	<i>M. Bernard FEYS</i>
ROQUENCOURT	<i>M. Jean-Philippe BARRET</i>	<i>Mme Sylviane AUGUSTYNIK</i>
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	<i>Mme Sonia BRAU</i>	<i>M. Isidro DANTAS</i>
	<i>M. Jean-Paul BRAME</i>	<i>M. Frédéric BUONO</i>
TOUSSUS-LE-NOBLE	<i>Mme Delphine ANGLARD</i>	<i>Mme Karine LACOTE</i>
VERSAILLES	<i>M. Erik LINQUIER</i>	<i>M. Philippe PAIN</i>
	<i>M. François LAMBERT</i>	<i>Mme Anne LEHERISSEL</i>
	<i>Mme Magali ORDAS</i>	<i>Mme Caroline WALLET</i>
	<i>Mme Martine SCHMIT</i>	<i>M. Bruno THOBOIS</i>
	<i>M. Martin LEVRIER</i>	<i>M. François-Gilles CHATELUS</i>

2/ Désignation des représentants dans les syndicats de traitement des déchets :

Depuis 2003, Versailles Grand Parc a délégué à trois syndicats le traitement des déchets collectés sur son territoire :

- **Le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM).**

Le traitement des déchets de la commune de Versailles est délégué au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) de l'agglomération parisienne.

Ce syndicat regroupe 84 communes soit 5,5 millions d'habitants et traite chaque année 2,5 millions de tonnes de déchets.

Conformément à l'article 6 des statuts du SYCTOM, chaque commune membre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dispose d'un représentant appelé à siéger au sein des comités syndicaux du SYCTOM.

Le Chesnay et Versailles étant membres du SYCTOM, il appartient au Conseil communautaire de désigner deux délégués.

Se portent candidats :

SYCTOM	
COMMUNES	DÉLÉGUÉS
LE CHESNAY	<i>M. Philippe BRILLAULT</i>
VERSAILLES	<i>Mme Magali ORDAS</i>

- **Le Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE).**

Conformément aux statuts du SIDOMPE modifiés le 12 novembre 2013, chaque commune membre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant appelés à siéger au sein des comités syndicaux du SIDOMPE.

Il est proposé de procéder à la désignation des nouveaux représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membre à voix délibérative au sein du SIDOMPE.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, les votes ont lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Se portent candidats :

SIDOMPE		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BAILLY	<i>M. Roland VILLEVAL</i>	<i>M. Alain LOPPINET</i>
BIÈVRES	<i>M. Georges DOUARRE</i>	<i>M. Paul PARENT</i>
BOIS D'ARCY	<i>M. Jérémy DEMASSIET</i>	<i>M. Jean-Philippe LUCE</i>
BUC	<i>M. Georges DUTRUC-ROSSET</i>	<i>Mme Lorainne WEISS</i>

CHÂTEAUFORT	<i>M. Emilien NIVET</i>	<i>Mme Danielle MARIOT</i>
FONTENAY-LE-FLEURY	<i>M. Alain SANSON</i>	<i>M. Didier CARON</i>
JOUY-EN-JOSAS	<i>Mme Denise THIBAUT</i>	<i>M. Daniel WERMEIRE</i>
LES LOGES-EN-JOSAS	<i>M. Jean-Loup ROTTEMBOURG</i>	<i>Mme Odile CONROY</i>
NOISY-LE-ROI	<i>M. Marc TOURELLE</i>	<i>Mme Géraldine LARDENNOIS</i>
RENNEMOULIN	<i>M. Bernard FEYS</i>	<i>M. Pierre LECUTIER</i>
ROQUENCOURT	<i>M. Jean-Philippe BARRET</i>	<i>M. Philippe NOYER</i>
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	<i>Mme Sonia BRAU</i>	<i>M. Jean-Paul BRAME</i>
TOUSSUS-LE-NOBLE	<i>M. Stéphane USAI</i>	<i>M. Fabrice MAZIER</i>
VIROFLAY	<i>M. Roland de HEAULME</i>	<i>M. Vincent GUILLON</i>

Le Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de Boucle de la Seine (SITRU).

Au titre du traitement des déchets ménagers et assimilés, le SITRU a pour objet le transport, le transfert, le réemploi, le tri (y compris déchèterie), la valorisation matière, la valorisation énergétique ainsi que l'élimination des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire, ou apportés par des tiers extérieurs.

Conformément à l'article 6 des statuts du SITRU, chaque commune membre de Versailles Grand Parc dispose de trois délégués titulaires et d'un délégué suppléant appelés à siéger au sein des comités syndicaux du SITRU pour la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés ». Sont concernées les communes de Bougival et de la Celle-Saint-Cloud.

Il est proposé de procéder à la désignation des nouveaux représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc - six délégués titulaires et deux délégués suppléants au total - pour siéger en tant que membre à voix délibérative au sein du SITRU.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, les votes ont lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Se portent candidats :

SITRU		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLÉANTS
BOUGIVAL	<i>M. Jean-Marie CLERMONT</i>	<i>M. Philippe SAZDOVITCH</i>
	<i>M. Vincent MEZURE</i>	
	<i>M. Jean-Michel HUA</i>	
LA CELLE SAINT-CLOUD	<i>M. Jean-Christian SCHNELL</i>	<i>M. Hervé BRILLANT</i>
	<i>M. Jean-Claude TEYSSIER</i>	
	<i>M. Olivier LEVASSEUR</i>	

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) de procéder au scrutin public à l'élection des nouveaux délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des organismes en charge de la gestion de l'eau, du traitement et de la destruction des déchets ;
- 2) de désigner les nouveaux délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) :

SEDIF		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BIÈVRES	<i>Mme Marianne FERRY</i>	<i>M. Georges DOUARRE</i>
JOUY-EN-JOSAS	<i>M. Ludovic JAMET</i>	<i>M. Daniel VERMAIRE</i>
LES LOGES-EN-JOSAS	<i>Mme Elisabeth MOUSTAMSIK</i>	<i>M. Jean-Loup ROTTEMBOURG</i>
VIROFLAY	<i>M. Louis LE PIVAIN</i>	<i>M. Olivier LEBRUN</i>

- 3) de désigner les nouveaux délégués de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SMGESEVESC) :

SMGESEVESC		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BAILLY	<i>M. Roland VILLEVAL</i>	<i>M. Alain LOPPINET</i>
BOIS D'ARCY	<i>M. Philippe GIUDICELLI</i>	<i>Mme Nicole RICHELMI</i>
	<i>M. Jérémie DEMASSIET</i>	<i>Mme Amélie GOLKA</i>
BOUGIVAL	<i>M. Luc WATTELE</i>	<i>M. Jean-Marie CLERMONT</i>
BUC	<i>M. Georges DUTRUC-ROSSET</i>	<i>Mme Tiphaine GOURLAY</i>
CHÂTEAUFORT	<i>M. Etienne DUPONT</i>	<i>M. Emilien NIVET</i>
FONTENAY-LE-FLEURY	<i>M. Alain SANSON</i>	<i>M. Didier CARON</i>
	<i>M. Yves TRAUGER</i>	<i>M. Patrice GUERULT</i>
JOUY-EN-JOSAS	<i>M. Ludovic JAMET</i>	<i>M. Daniel VERMEIRE</i>
LA CELLE SAINT-CLOUD	<i>M. Jean-Claude TEYSSIER</i>	<i>M. Fabrice VIEILLE</i>
	<i>M. Jean-Christian SCHNELL</i>	<i>Mme Laurence SEGUY</i>
	<i>M. Jacques FRANQUET</i>	<i>M. Georges LEFEBURE</i>
LE CHESNAY	<i>Mme Coralie BELMER</i>	<i>M. Philippe BRILLAULT</i>
	<i>M. Jean-Christophe LAPREE</i>	<i>M. Richard DELEPIERRE</i>
	<i>M. Denis LE BARS</i>	<i>M. Antoine BLANC</i>
NOISY-LE-ROI	<i>M. Marc TOURELLE</i>	<i>M. Christophe MOLINSKI</i>

RENNEMOULIN	<i>M. Pierre LECUTIER</i>	<i>M. Bernard FEYS</i>
ROQUENCOURT	<i>M. Jean-Philippe BARRET</i>	<i>Mme Sylviane AUGUSTYNIK</i>
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	<i>Mme Sonia BRAU</i>	<i>M. Isidro DANTAS</i>
	<i>M. Jean-Paul BRAME</i>	<i>M. Frédéric BUONO</i>
TOUSSUS-LE-NOBLE	<i>Mme Delphine ANGLARD</i>	<i>Mme Karine LACOTE</i>
VERSAILLES	<i>M. Erik LINQUIER</i>	<i>M. Philippe PAIN</i>
	<i>M. François LAMBERT</i>	<i>Mme Anne LEHERISSEL</i>
	<i>Mme Magali ORDAS</i>	<i>Mme Caroline WALLET</i>
	<i>Mme Martine SCHMIT</i>	<i>M. Bruno THOBOIS</i>
	<i>M. Martin LEVRIER</i>	<i>M. François-Gilles CHATELUS</i>

- 4) de désigner les nouveaux délégués de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM) :

SYCTOM	
COMMUNES	DÉLÉGUÉS
LE CHESNAY	<i>M. Philippe BRILLAULT</i>
VERSAILLES	<i>Mme Magali ORDAS</i>

- 5) de désigner les nouveaux délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE) :

SIDOMPE		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BAILLY	<i>M. Roland VILLEVAL</i>	<i>M. Alain LOPPINET</i>
BIÈVRES	<i>M. Georges DOUARRE</i>	<i>M. Paul PARENT</i>
BOIS D'ARCY	<i>M. Jérémy DEMASSIET</i>	<i>M. Jean-Philippe LUCE</i>
BUC	<i>M. Georges DUTRUC-ROSSET</i>	<i>Mme Lorainne WEISS</i>
CHÂTEAUFORT	<i>M. Emilien NIVET</i>	<i>Mme Danielle MARIOT</i>
FONTENAY-LE-FLEURY	<i>M. Alain SANSON</i>	<i>M. Didier CARON</i>
JOUY-EN-JOSAS	<i>Mme Denise THIBAUT</i>	<i>M. Daniel WERMEIRE</i>
LES LOGES-EN-JOSAS	<i>M. Jean-Loup ROTTEMBOURG</i>	<i>Mme Odile CONROY</i>
NOISY-LE-ROI	<i>M. Marc TOURELLE</i>	<i>Mme Géraldine LARDENNOIS</i>
RENNEMOULIN	<i>M. Bernard FEYS</i>	<i>M. Pierre LECUTIER</i>
ROQUENCOURT	<i>M. Jean-Philippe BARRET</i>	<i>M. Philippe NOYER</i>
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	<i>Mme Sonia BRAU</i>	<i>M. Jean-Paul BRAME</i>

TOUSSUS-LE-NOBLE	<i>M. Stéphane USAI</i>	<i>M. Fabrice MAZIER</i>
VIROFLAY	<i>M. Roland de HEAULME</i>	<i>M. Vincent GUILLON</i>

- 6) de désigner les nouveaux délégués de Versailles Grand Parc pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal pour le traitement des résidus urbains (SITRU) :

SITRU		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLÉANTS
BOUGIVAL	<i>M. Jean-Marie CLERMONT</i>	<i>M. Philippe SAZDOVITCH</i>
	<i>M. Vincent MEZURE</i>	
	<i>M. Jean-Michel HUA</i>	
LA CELLE SAINT-CLOUD	<i>M. Jean-Christian SCHNELL</i>	<i>M. Hervé BRILLANT</i>
	<i>M. Jean-Claude TEYSSIER</i>	
	<i>M. Olivier LEVASSEUR</i>	

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 60

Nombre de suffrages exprimés : 61 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés.

(3 abstentions de M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET et Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN).



Pour le Président,
Par délégalion,

Olivier BERTHELOT

Directeur Général des Services

2014_04_12

N° de l'acte : 2014_04_12
Date de décision : 10/04/2014
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Désignation des représentants de VGP appelés à
siéger au sein des organismes en charge de la gestion de l'eau, du traitement et
de la destruction des déchets :
• SEDIF
• SMGESEVESC
• SYCTOM
• SIDOMPE
• SITRU
Classification : 5.3. Désignation de représentants
Rédacteur : Bénédicte Artuphel
AR reçu le : 22/04/2014
N° AR : 078-247800584-20140410-2014_04_12-DE

Pièces jointes
2014 04 12 - Représentants syndicats.pdf

Historique
22/04/14 17:18
22/04/14 17:30 Reçu Bénédicte Artuphel
22/04/14 17:30 Reçu Bénédicte Artuphel
22/04/14 17:36 En cours de transmission
22/04/14 17:38 Transmis en Préfecture
22/04/14 17:59 Accusé de réception reçu

